

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba, 1200 Kasserine

La Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 15 juin 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Karim SETHOM.

BILAN-ACTIFS AU 31/12/2014

En (DT)		au 31 décembre	
ACTIFS	NOTES	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1	6 281,150	6 281,150
Amortissements		(6 281,150)	(5 102,584)
Immobilisations corporelles	1	159 869,955	142 076,633
Amortissements		(108 944,616)	(108 679,857)
Immobilisations financières	2	6 171 633,000	6 204 965,000
Versements restant à effectuer		(1 627 000,000)	(1 627 000,000)
Provisions		(215 399,333)	(227 958,333)
Total des actifs immobilisés		4 380 159,006	4 384 582,009
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		4 380 159,006	4 384 582,009
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Autres actifs courants	3	1 347 367,350	1 869 188,569
Placements et autres actifs financiers	4	136 952,720	124 271,740
Provisions		(74 901,300)	(81 865,210)
Liquidités et équivalents de liquidités	5	1 129 228,840	837 782,611
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		2 538 647,610	2 749 377,710
TOTAL DES ACTIFS		6 918 806,616	7 133 959,719

BILAN-CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS AU 31/12/2014

En (DT)		au 31 décembre	
	NOTES	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		6 236 055,000	6 236 055,000
Réserves		75 829,666	75 829,666
Résultats reportés		(1 294 891,459)	(999 729,208)
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	6	5 016 993,207	5 312 155,458
Résultat de l'exercice		(227 550,620)	(295 162,251)
Total des capitaux propres avant affectation		4 789 442,587	5 016 993,207
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Concours sur les ressources FOPRODI		1 864 300,000	1 864 300,000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		1 864 300,000	1 864 300,000
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs		-	1 001,899
Autres passifs courants	7	122 976,735	159 200,613
Avance sur rétrocession de participation	8	141 984,675	92 464,000
Concours bancaires		102,619	-
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		265 064,029	252 666,512
TOTAL DES PASSIFS		2 129 364,029	2 116 966,512
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		6 918 806,616	7 133 959,719

ETAT DE RÉSULTAT AU 31/12/2014

		<i>au 31 décembre</i>	
	NOTES	<u>2014</u>	<u>2013</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus des titres de placements	9	69 951,602	89 133,937
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		69 951,602	89 133,937
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	10	(226 488,566)	(248 388,791)
Dotations aux amortissements et aux provisions	11	(28 426,191)	(80 494,733)
Autres charges d'exploitation	12	(74 036,288)	(73 346,626)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(328 951,045)	(402 230,150)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(258 999,443)	(313 096,213)
Autres pertes ordinaires		(7 067,672)	(239,061)
Autres gains ordinaires	13	39 016,495	18 673,023
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		(227 050,620)	(294 662,251)
Impôts sur les bénéfices		500,000	500,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(227 550,620)	(295 162,251)
Effets des modifications comptables		-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		(227 550,620)	(295 162,251)

ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE AU 31/12/2014

En DT

		<u>2014</u>	<i>au 31 décembre</i> <u>2013</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Commissions FOPRODI et d'études encaissées		-	19 301,017
Dividendes des SICAV obligataires		8 949,630	49 041,988
Plus ou moins-values sur cession SICAV obligataires		2 858,823	(6 700,916)
Moins-values sur réactualisation des SICAV		(3 696,397)	-
Produits financiers sur placement		15 379,550	16 326,947
Encaissements de jetons de présence		1 800,000	1 300,000
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	14	(302 056,447)	(290 940,018)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'EXPLOITATION		(276 764,841)	(211 670,982)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décaissements affectés à l'acqui d'immob corporelles	15	(43 993,622)	(244,915)
Encaissements provenant de la cession d'immob corporelles		17 000,000	-
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob financières		-	(1 028 000,000)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES OU PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(26 993,622)	(1 028 244,915)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encaissements pour rétrocession des participations		50 000,000	68 370,000
Remboursement avance sur participation SCITEK		-	24 997,500
Remboursement de frais		2 931,618	
Remboursement avance compte courant actionnaires		25 313,430	18 949,160
Décaissements au profit du FOPRODI		(31 940,475)	-
Libération du capital social	16	548 797,500	-
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENTS		595 102,073	112 316,660
VARIATION DE TRESORERIE		291 343,610	(1 127 599,237)
Trésorerie au début de l'exercice		837 782,611	1 965 381,848
Trésorerie à la clôture de l'exercice		1 129 126,221	837 782,611

**V. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU
31/12/2014**

Note 1 : immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

DESIGNATION	Valeur au 31/12/2013	Acquisition 2014	Cession	Valeur au 31/12/2014	Amortissement au 31/12/2013	Dotation de l'exercice	Régul	Amortissement au 31/12/2014	Valeurs nettes au 31/12/2014
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Logiciel	1 568,300		-	1 568,300	1 568,300	-	-	1 568,300	-
Site Web	4 712,850		-	4 712,850	3 534,284	1 178,566	-	4 712,850	-
							-		
							-		
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 281,150		-	6 281,150	5 102,584	1 178,566	-	6 281,150	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Equipements de bureau	10 772,903	-	-	10 772,903	8 372,959	1 509,964	-	9 882,923	889,980
Mobilier de bureau	22 130,648	300,579	-	22 431,227	14 168,655	4 072,302	-	18 240,957	4 190,270
Matériel informatique	14 950,951	118,236	-	15 069,187	14 948,850	474,369	(782,566)	14 640,653	428,534
Matériel de transport	86 180,300	43 574,807	(26 200,300)	103 554,807	68 186,300	35 770,415	(26 200,300)	61 970,715	41 584,092
Agencement Aménagement et installat	8 041,831	-	-	8 041,831	3 003,093	1 206,275	-	4 209,368	3 832,463
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	142 076,633	43 993,622	(26 200,300)	159 869,955	108 679,857	43 033,325	(26 982,866)	108 944,616	50 925,339
TOTAL	148 357,783	43 993,622	(26 200,300)	166 151,105	113 782,441	44 211,891	(26 982,866)	115 225,766	50 925,339

Note 2 : immobilisations financières (DT)

<i>Immobilisations financières</i>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Titres de participation libérés SODEK	2 672 000,000	2 672 000,000
Titres de participation non libérés SODEK	1 597 000,000	1 597 000,000
Autres formes de participation	8 333,000	41 665,000
Versements restant à effectuer sur participations SODEK	(1 597 000,000)	(1 597 000,000)
Provisions pour dépréciations des participations SODEK	(215 399,333)	(227 958,333)
Titres de participation libérés FOPRODI	1 864 300,000	1 864 300,000
Titres de participation non libérés FOPRODI	30 000,000	30 000,000
Versements restant à effectuer sur participations FOPRODI	(30 000,000)	(30 000,000)
	4 329 233,667	4 350 006,667

Note 3 : Autres actifs courants (DT)

<i>Autres actifs courants</i>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Avance sur salaire	2 500,000	800,000
Etat, report d'impôt sur les sociétés	58 277,156	54 532,269
Etat, report de TVA	1 531,938	-
Actionnaires comptes d'apport en capital	1 256 730,000	1 805 527,500
SCITEK dépenses pour compte	138,000	1 513,300
Charges constatées d'avance	1 707,256	2 515,500
Produits à recevoir	26 483,000	4 300,000
	1 347 367,350	1 869 188,569

Note 4 : Placement et autres actifs financiers (DT)

<i>Placements et autres actifs financiers</i>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Créance Béchir Fradj	24 901,300	24 901,300
Echéance à moins d'un an -Prêt Afrique Marbre	58 331,000	41 665,000
Échéance à moins d'un an sur prêt El Ghaith agricole	50 000,000	50 000,000
Intérêts courus sur Prêt Afrique Marbre	3 720,420	741,530
Intérêts courus sur prêt El Ghaith agricole	-	6 963,910
	136 952,720	124 271,740
Provisions pour dépréciations du prêt Ghaith agricole	(50 000,000)	(50 000,000)
Provisions pour dépréciations des intérêt sur prêt Ghaith agricole	-	(6 963,910)
Provisions pour dépréciation du compte Béchir Fradj	(24 901,300)	(24 901,300)
	(74 901,300)	(81 865,210)

Note 5 : Liquidités et équivalents de liquidités (DT)

<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Banque de l'habitat (BH)	42 286,976	11 432,587
Union Internationale des banques (UIB)	-	4 049,187
Banque Nationale Agricole (BNA)	-	142,679
Placement en bons de caisse	1 000 000,000	500 000,000
Placement SICAV-Obligataires Banque de l'Habitat	86 854,170	322 150,383
Caisse	87,694	7,775
	1 129 228,840	837 782,611

Note 6 : Mouvement des Capitaux propres et résultat (DT)

Tableau de mouvement des Capitaux propres et résultat par actions

	Capital social	Réserves légalés	Réserves statutaires	Fonds social	Résultats reportés déficitaires	Résultat de l'exercice	Total
Valeurs au 31/12/2013	6 236 055,000	7 253,711	66 575,955	2 000,000	(999 729,208)	(295 162,251)	5 016 993,20
Affectation du résultat de l'exercice 2013	-	-	-	-	(295 162,251)	295 162,251	
Résultat de l'exercice						(227 550,620)	
Valeurs au 31/12/2014	6 236 055,000	7 253,711	66 575,955	2 000,000	(1 294 891,459)	(227 550,620)	4 789 442,58

* *Résultat par actions*

2014

2013

Résultat de l'exercice	(227 550,620)	(295 162,251)
Nombre d'actions	1 069 038	1 069 038
Résultat par action	(0,213)	(0,276)

Note 7 : Autres passifs courants (DT)

<i>Autres passifs courants</i>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Personnel-Charges à payer	76 286,826	80 642,530
Etat, impôts et taxes	13 595,856	15 856,903
CNSS	2 348,589	6 102,909
Charges à payer	30 545,464	18 330,832
Avances sur cession d'actions pour le FOPRODI	-	24 461,650
Produits perçus d'avance- Bons de caisse	-	13 605,789
Créditeurs divers	200,000	200,000
	122 976,735	159 200,613

Note 8 : Avances sur rétrocession de participation (DT)

<i>Avance sur rétrocession de participation</i>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Avance sur rétrocession de participations	141 984,675	92 464,000
	141 984,675	92 464,000

Note 9 : Revenus des titres de placement (DT)

<i>Revenus des titres de placements</i>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Commission d'études	-	10 420,000
Commission sur ressources FOPRODI	-	8 881,017
Dividendes des SICAV Obligataires	8 949,630	49 041,988
Plus values sur cession de participations	-	20 800,000
Plus values sur cession des SICAV	2 998,943	-
Moins-values sur cessions des SICAV	(140,120)	(7 209,758)
Moins-values sur réactualisation des SICAV	(3 696,397)	508,842
Jetons de présence	1 975,000	2 250,000
Produits financiers sur prêts en comptes courants	4 626,320	1 720,690
Produits financiers sur bons de caisse	55 238,226	2 721,158
	69 951,602	89 133,937

Note 10 : Charges de personnel (DT)

<i>Charges de personnel</i>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Salaires	201 717,876	188 936,029
Charges pour congés à payer	(15 785,995)	18 242,667
Cotisation CNSS	24 741,904	24 355,968
Contribution au régime complémentaire	1 692,452	-
Prime accident de travail	661,555	734,942
Charges patronal CNRPS	4 064,274	4 129,874
Autres charges de personnel	2 120,000	2 520,000
Bons de restauration	5 977,300	6 120,800
Frais de formation	1 299,200	3 348,511
	226 488,566	248 388,791

Note 11 : Dotations aux amortissements et aux provisions (DT)

<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Dotation aux amortissement des immobilisations incorporelles	1 178,564	1 570,793
Dotation aux amortissement des immobilisations corporelles	27 247,627	24 958,940
Dotations aux provisions pour dépréciation des participations	-	53 965,000
	28 426,191	80 494,733

Note 12 : Autres charges d'exploitation (DT)

<i>Autres charges d'exploitations</i>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Achats fournitures de bureau	969,969	1 288,050
Achats divers	396,281	593,878
Carburants	15 323,380	14 566,041
Electricité	1 125,736	1 029,594
Eau	123,770	341,222
Location	9 457,135	9 006,795
Entretiens et réparations	6 097,283	3 631,189
Assurance matériel de transport	1 651,947	4 439,530
Assurance SOTUGAR	-	1 045,000
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	12 087,599	12 889,258
Annonces et publications	1 030,212	294,180
Cotisations et relations publiques	122,681	3 256,706
Dons et subventions accordés	-	300,000
Frais de déplacements	1 922,329	768,690
Frais de réception	1 359,700	1 632,335
Frais postaux et de télécommunication	3 377,417	2 589,237
Frais et Commissions bancaires	3 487,019	4 374,405
Impôts et taxes	7 455,760	6 210,703
Droits de timbres et frais d'enregistrements	716,402	618,700
Taxes de circulation et transport	-	480,000
Jetons de présence	7 250,000	3 250,000
Pénalités de retard	81,668	741,113
	74 036,288	73 346,626

Note 13 : Gains ordinaires (DT)

<i>Autres gains ordinaires</i>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Reprises sur provisions	19 522,910	12 000,000
Profit sur cession d'immobilisation	17 000,000	-
Autres gains ordinaires	2 493,585	6 673,023

Note 14 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Sommes versées pour frais de personnels	216 678,542	269 821,939
Sommes versés aux fournisseurs et autres	85 377,905	21 118,079
	302 056,447	290 940,018

Note 15 : Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Acquisition d'un véhicule de transport	43 574,807	-
Acquisition de mobilier et de matériel informatique	418,815	244,915
	43 993,622	244,915

Note 16 : Libération du capital

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Libération BNA de la deuxième moitié de l'augmentation du capital social	548 797,500	-
	548 797,500	-

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2014

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE SODEK-SICAR

Messieurs,

Nous avons audité le bilan de la société SODEK-SICAR au 31 Décembre 2014, présentant un total bilan de 6 918 806,616 dinars et un résultat déficitaire de 227 550,620 dinars, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession; ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la Direction, ainsi que la présentation des états financiers dans leur ensemble.

Du fait même du recours à la technique des sondages et des autres limites inhérentes à l'audit et à tout système de contrôle interne, le risque de non détection d'une anomalie significative ne peut être annulé. Nous vous rappelons que la direction de la société est responsable de la préparation des états financiers, cette responsabilité implique la tenue d'une comptabilité et d'un système de contrôle interne adéquats, le respect de la réglementation en vigueur et la sauvegarde des actifs de la société.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

1-Le conseil d'administration de la SODEK-SICAR réuni le 25 mai 2012, a appelé les actionnaires de la société à libérer la deuxième moitié de l'augmentation du capital social.

Au 31 décembre 2014, deux actionnaires n'ont pas libérés leur part restante dans l'augmentation du capital social.

Durant l'exercice 2014 et les exercices précédents, la SODEK-SICAR, n'a ni facturé aux actionnaires défaillants ni pris en charge en comptabilité, le montant des intérêts de retard sur la partie du capital non encore libérée totalisant 1 256 730 dinars au 31/12/2014, comme stipulé par l'article 326 du code des sociétés commerciales et l'article 11 des statuts, ces intérêts seraient de l'ordre de 75 403 dinars pour l'exercice 2014.

2- La SODEK SICAR a souscrit pour un montant de 2 000 000 de dinars dans le capital de la SCITEK sans conclure une convention de rétrocession comme il est requis par la réglementation en vigueur et notamment l'article 22 nouveau du décret-loi 2011-99.

Par ailleurs, la SODEK-SICAR a fourni à ses actionnaires des engagements d'investir au moins 80% des fonds libérés dans des projets implantés dans les zones de développement régional et régis par les articles 23 et 34 du code d'incitation aux investissements. L'activité de la SCITEK n'étant pas éligible aux avantages du développement régional, la libération du deuxième quart du capital social et des montants suivant ainsi que l'absence d'une convention de rétrocession, risquent d'entraîner une déchéance fiscale pour les actionnaires de la SODEK- SICAR.

Aux termes de l'article 6 paragraphe VI, du décret-loi 2011-100 du 21 octobre 2011, la SODEK-SICAR se trouve solidaire avec les souscripteurs dans la limite du montant dont ils ont bénéficié du paiement de l'impôt due par les souscripteurs et des pénalités de retard en rapport.

Il est à signaler que suite à la correspondance du ministre des finances en date du 23 août 2013, le conseil d'administration de la SODEK-SICAR réuni le 29 novembre 2013, a décidé de sursoir à la libération du reste de la participation de la société dans la SCITEK.

A notre avis, sous réserves de ce qui a été soulevé dans les paragraphes 1 et 2, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière, du résultat de la société au 31 Décembre 2014, ainsi que des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

VERIFICATIONS & INFORMATIONS SPECIFIQUES

1- Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. La synthèse de cet examen figure au niveau de notre lettre de direction en date du 19 mai 2015.

Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la

base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers à l'exception des situations décrites dans les paragraphes 1 et 2 ci-dessus.

2- En application de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous nous sommes assurés de la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

3- Conformément aux dispositions des articles 201 et 266 du code des sociétés commerciales, nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes donnés par votre conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale. Ces informations sont conformes à celles contenues dans les états financiers ci-dessus indiqués.

Tunis, le : 05 JUIN 2015

Le commissaire aux comptes

Karim SETHOM



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2014

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE SODEK-SICAR

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- LES OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ENVERS LES DIRIGEANTS

Suivant décision du conseil d'administration en date du 17 mars 2011, le président directeur général de la SODEK-SICAR monsieur Tahar Nasri a perçu durant l'exercice 2014, les avantages et rémunérations suivants :

- Un salaire brut totalisant 56 128,140 dinars.
- Des bons de carburants pour une valeur globale de 8 703 dinars.
- Des tickets de restauration pour une valeur globale de 945 dinars.

Par ailleurs, le président directeur général dispose d'une voiture de fonction et d'une prise en charge d'un quota de sa consommation téléphonique.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le : 05 JUIN 2015

Le commissaire aux comptes

Karim SETHOM

